



Meilleurs vœux



Anniversaires

- 98 ans Emma Koczy née Fuchs le 12 février
- 95 ans Juliette Rahn née Dirrig le 08 février
- 91 ans Julie Goepfert née Gargacik le 1er février
- 90 ans Marthe Haas née Ritzmann le 14 février
- 90 ans Georgette Meisterlin née Schuller le 21 février
- 87 ans Margot Dreller née Jordy le 09 février
- 87 ans Raymond Fuchs le 22 février
- 86 ans Joseph Schroeder le 11 février
- 83 ans Jean-Pierre Prax le 26 février
- 83 ans Marie-Thérèse Ketterlin née Georger le 28 février
- 81 ans Liliane Fahr née Feller le 18 février
- 80 ans Marie Louise Haerter née Buecher le 24 février
- 80 ans François Keiflin le 28 février
- 80 ans Jean-Michel Prevost le 09 février

Naissances

- Gibril 11/11/2017 fils de Gilbert Praëne et Louissette Silarbi
- Antoine 17/11/2017 fils de Florian Trommer et Céline Stoeckel
- Sofia 27/11/2017 fille de David Gomez et Marine Groell
- Théana 11/12/2017 fille de Loïc Wursteisen et Audrey Schwartz



Marthe Richard

Mariage

25/11/2017 Loïc Schroeder avec Nathalie Redoute

Les grands Anniversaires

Au cours du mois de novembre, nous avons célébré les 95 printemps de Marthe Richard.

Encore merci pour son accueil très chaleureux !

Associations / Loisirs

Connaissez-vous Sierentz ?

Par le biais de cette rubrique, vous découvrez tous les mois l'histoire des noms de rues de Sierentz.

Nouvelle énigme : Sa traduction française est la digue. Mais où cette rue est-elle située ? Bonne recherche et rendez-vous au prochain numéro...



Voici la réponse de la rubrique « Connaissez-vous Sierentz ? » du bulletin du mois de décembre.

La rue porte le nom de celle qu'on a nommée "la ville lumière". Quelle est-elle ?

La réponse attendue était Paris, la capitale de la France, ville la plus peuplée du pays. Paris est également le chef-lieu de la région Île-de-France et l'unique commune française qui est en même temps un département. Commune centrale de la Métropole du Grand



Paris, créée en 2016, elle est divisée en vingt arrondissements, comme les villes de Lyon et de Marseille. L'État y dispose de prérogatives particulières exercées par le préfet de police de Paris.

A Sierentz, la rue de Paris se nommait également Schloss Gass, puis de 1912 à 1918 Einsiedler Dinghofs-trasse.

Carnet	Associations Loisirs	Les vœux du Maire	Conseil municipal	Infos pratiques	Solidarité	À la Une	Enfance Jeunesse	Manifestations	Rétrospective
p. 2	p. 2	p. 3	p. 4	p. 6	p. 7	p. 7	p. 8	p. 10	p. 13

Les vœux du Maire

Mesdames, Messieurs, chères familles et chers amis,

« *L'avenir dépend de ce que nous faisons dans le présent.* »

Mahatma Gandhi

Cette citation de Gandhi exprime parfaitement l'action qui a été la nôtre dans la gouvernance de notre commune.

Sierentz continue de se développer. L'Envol des Hirondelles, derrière l'Hôpital, va accueillir, au cours de cette nouvelle année 2018, de nombreux habitants.

Je suis heureux que nous ayons pu prendre en 2017 des décisions importantes pour accompagner l'essor de notre ville.

Nous avons engendré et acté les travaux nécessaires à l'accueil de ces nouveaux habitants et assuré ainsi un déploiement harmonieux de nos services.

Le chantier de l'école maternelle est en cours et vous verrez, au cours des mois, le bâtiment sortir de terre. Nous serons donc prêts pour la rentrée 2019.

L'acquisition dans notre zone d'activités des bâtiments Issner nous permet, dès cette année, de déménager définitivement notre dépôt incendie ainsi que nos ateliers communaux. Nous organiserons une journée portes ouvertes pour vous faire visiter nos nouvelles installations.

Dans les derniers jours de l'année passée, nous avons validé le projet d'extension de l'école Jacques Schmidt et 2 classes supplémentaires (si besoin) seront opérationnelles dès cette rentrée de 2018-2019.



Le présent de cette année 2018 sera pour nous de lancer la réflexion et les études pour la construction d'un nouvel accueil périscolaire qui se situera en lieu et place des anciens ateliers municipaux - dépôt incendie. Nous réaliserons ainsi un complexe scolaire comprenant dans la même enceinte l'école, la salle de sport et le périscolaire.

Quelle que soit l'ambiance politique et gouvernementale, nous avons toujours pu nous appuyer sur une relation de confiance mutuelle, avec vous et avec l'ensemble d'un conseil municipal uni pour lequel le Vivre Ensemble est la meilleure des bases pour le développement de notre cité. Je vous en remercie.

Ensemble, nous relèverons les défis et nous agirons au présent pour que notre commune reste à l'avenir un lieu de vie qui permette l'épanouissement de chacun d'entre vous. Il s'agira aussi de faire renaître de ses cendres la salle omnisport de notre Complexe sportif. Espérons que les procédures administratives ne ralentiront pas le calendrier des travaux.

Nous œuvrons pour bien faire dans le présent afin que notre avenir soit réussi.

Au nom de toute mon équipe municipale, je vous souhaite à vous et vos familles, une bonne Nouvelle Année, santé, joie et sérénité !

Je vous invite à nous rejoindre à la salle « L'AGORA » **le jeudi 18 janvier 2018 à 18 h 30**, à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population.

Votre Maire, Jean-Marie BELLARD

2018

En direct du Conseil Municipal

Séance du 12 décembre 2017



Extension de l'école élémentaire Jacques Schmidt – Approbation de l'avant-projet détaillé

Le Conseil Municipal a approuvé l'avant-projet détaillé de l'extension de l'école élémentaire Jacques Schmidt, présenté par le Cabinet d'Architecture SD MULLER.

Le projet prévoit l'adjonction de deux salles de classes complémentaires avec atelier, implantées entre le bâtiment actuel et le gymnase. Les classes et l'atelier seront situés au premier niveau, permettant ainsi de créer un bloc sanitaire supplémentaire au rez-de-chaussée et un préau pour la cour de récréation. L'ensemble formera une extension de 315,43 m² et le coût d'objectif des travaux, hors prestations intellectuelles, s'élève à 740 547 €HT.

La mise en service de cet équipement est fixée à la rentrée 2018-2019.

Affaires financières

- Le Conseil Municipal a approuvé les décisions modificatives à intervenir aux budgets de l'exercice équilibrés en recettes et en dépenses.
- Le Conseil Municipal a versé une subvention de 2 340 € à l'OMSAP au titre des droits de place du marché de Saint Nicolas 2017.

Sapeurs-Pompiers – Règlement intérieur du Comité Consultatif des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCSPV)

Le Conseil Municipal a approuvé le règlement intérieur du CCSPV. Celui-ci précise les règles générales d'organisation et de fonctionnement du comité.

Transfert des zones d'activités économiques « Landstrasse » et « Hoell » à Saint-Louis Agglomération

- Le Conseil Municipal a acté le transfert à Saint-Louis Agglomération des ZAE « Landstrasse » et « Hoell », avec effet au 1^{er} janvier 2017. Il a approuvé le transfert des biens relevant du domaine public de la commune dans les zones ainsi transférées, à savoir les voiries et leurs accessoires et ce à titre gratuit.

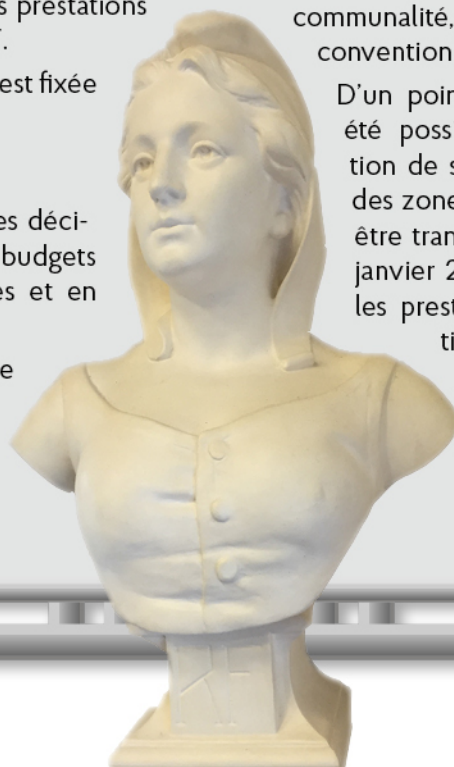
Cette mise à disposition concernera plus particulièrement :

- La voirie interne,
- Les trottoirs, les accotements, les bordures, les caniveaux, le réseau d'eau pluviale,
- La signalisation verticale et horizontale réglementaire et la signalétique,
- Les équipements scellés au sol,
- L'éclairage public,
- Les espaces collectifs.

Les réseaux sous voirie ne sont pas concernés, ils restent du ressort de leurs concessionnaires respectifs.

- Le Conseil Municipal a approuvé que soit confié, pour l'année 2017, l'entretien des zones d'activités « Landstrasse » et « Hoell », transférées à l'intercommunalité, à la commune, par le biais d'une convention de gestion.

D'un point de vue opérationnel, il n'a pas été possible pour Saint-Louis Agglomération de s'organiser afin d'assurer l'entretien des zones définies ci-dessus comme devant être transférées à l'Agglomération dès le 1^{er} janvier 2017. Dès lors, il a été proposé que les prestations d'entretien courant en matière de voirie, d'éclairage public, de propreté urbaine, d'espaces verts ainsi que de signalétique des zones existantes et aménagées soient confiées à la commune



En direct du Conseil Municipal (suite)

rétroactivement au 1^{er} janvier 2017 et ce jusqu'au 31 décembre 2017, dans le cadre d'une convention de gestion.

A partir de 2018, l'entretien sera effectué par la Direction du Patrimoine et des Infrastructures de Saint-Louis Agglomération. Concernant toutefois les prestations de viabilité hivernale, qui nécessitent une gestion de proximité, celles-ci pourront être confiées à la commune dans le cadre de mises à disposition de services.

Bail étangs de pêche

Le Conseil Municipal a pris acte que le bail conclu par la Ville avec l'ONF pour la location des étangs de pêche mis à disposition de l'Amicale des Pêcheurs arrive à échéance le 31 décembre 2017. La Ville a soumissionné pour un nouveau bail de 12 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2029, à hauteur d'un loyer annuel de 2 101 €.

Acceptation d'indemnités de sinistre

Le Conseil Municipal a accepté l'indemnité de sinistre de 120 000 € au titre d'un acompte sur sinistre du Complexe Sportif du 9 juin 2017.

Landstrasse – Cession

Suite au déclassement du chemin rural au lieudit « Tiergarten », le Conseil Municipal a décidé de céder, au prix de 1 000 € l'are, après avis du service des Domaines, les parcelles aux propriétaires riverains pour une contenance globale de 15,65 ares. Ce dossier étant resté en souffrance auprès du notaire et dans le cadre de la régularisation, il a été constaté que 2 parcelles de 0,29a et 0,46a ont été omises. Le Conseil Municipal a complété la délibération du Conseil Municipal du 4 mars 2013 en ce sens. Les autres termes de cette délibération demeurent inchangés.

Occupation de locaux municipaux

Monsieur Stéphane DREYER a informé le Conseil Municipal que l'Association of English Discovery occupe la Bascule et la Maison des Associations pour y dispenser des cours d'anglais. Au titre de cette occupation et considérant le caractère pédagogique de ces activités, le tarif applicable proposé est identique à celui appliqué à l'Université Populaire à savoir 100 € par créneau. Le Conseil Municipal en a pris acte.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie.

Conseil municipal des Enfants

Exposition

Dans le cadre de la semaine internationale des Droits de l'Enfant du 21 au 24 novembre 2017, les 10 membres du Conseil Municipal des Enfants de Sierentz, en partenariat avec la médiathèque La Citadelle et le Centre International des Droits de l'Homme, ont invité à la découverte de l'exposition, « Le travail des enfants », à la médiathèque La Citadelle de Sierentz.

« Cette exposition, réalisée par l'UNICEF, montre le travail des enfants, à travers l'Histoire et sur tous les continents. Elle présente la situation d'enfants d'aujourd'hui, vivant dans des pays dits industrialisés ou dans des Etats en voie de développement » expliquent de concert Lauren Mehessem, conseillère municipale déléguée, et Fayçal Djerboua, animateur du périscolaire en charge du CME.

« Les images et témoignages montrent la dure vie des enfants travailleurs des quatre coins du monde » réagit le jeune Raphaël.



Communauté de paroisses Terre de promesse

Université populaire

Rejoignez
l'équipe de
L'UP du Rhin !

Devenez
bénévoles !

Prenez
part à la vie
associative !

Devenez
animateurs !

À LA RECHERCHE D'ANIMATEURS DE LANGUES À SIERENTZ

L'antenne de Sierentz recherche actuellement des animateurs de langues. Vous souhaitez partager et transmettre vos connaissances ? Vous êtes natifs ou maîtrisez parfaitement une seconde langues étrangères ?

Lancez-vous en temps que formateur et rejoignez l'équipe de l'UP



L'IMPORTANCE DES BÉNEVOLES

L'UP du Rhin s'appuie sur une formidable armée de bénévoles répartie sur toute l'Alsace, pour assurer une gestion et un accueil de proximité. Devenir bénévole à l'UP peut prendre de multiples formes selon vos envies, vos disponibilités et votre localisation ! Alors, tenté ?

REJOIGNEZ-NOUS !
Pour plus d'informations merci
de contacter :

Amandine DOUCY
amandine@universitepopulaire.fr
07 81 15 85 00



UP du Rhin
UNIVERSITÉ
POPULAIRE
universitepopulaire.fr

Pour toute information concernant les paroisses, les équipes, la préparation aux sacrements, les funérailles, etc., M. le curé Joseph NGUYEN et des bénévoles se tiennent à votre disposition au :

Presbytère catholique
5 rue Poincaré à 68510 Sierentz
Tél : 03 89 81 54 20

Permanences du lundi au samedi de 9h30 à 11h30

ou sur le site :
www.alsace.catholique.fr/terre-de-promesses



L'État simplifie vos démarches
et dématérialise ses procédures

24h/24

Depuis chez vous, à tout moment, vous pouvez effectuer vos démarches administratives en ligne : permis de conduire, immatriculation, pré-demande de carte nationale d'identité ou de passeport

<https://ants.gouv.fr>

Demander un permis de conduire	Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI majeur	Je vends ou je donne mon véhicule
Connaître le solde de mes points	Réaliser une pré-demande passeport et/ou CNI mineur	Je refais ma carte grise (certificat d'immatriculation)
Où en est mon permis de conduire	Où en est mon passeport / ma CNI	Je modifie l'adresse sur ma carte grise
	Déterminer si ma ville a adhéré à la dématérialisation	J'achète ou je reçois un véhicule d'occasion
		Je souhaite faire une autre demande

ATTENTION : certaines procédures ne sont réalisables qu'en utilisant FranceConnect

AVEC FRANCECONNECT : Demander un permis de conduire, Pré-demande de passeport et/ou CNI, Acheter ou recevoir un véhicule d'occasion, Faire une autre demande.

ACCÉDER À VOTRE ESPACE



Des points numériques à votre disposition

Un médiateur numérique, volontaire du service civique, peut vous accompagner si vous éprouvez des difficultés dans vos démarches en ligne. Vous devez disposer de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires

Vous disposez d'un compte France Connect !
pensez à venir avec votre identifiant et mot de passe

COLMAR
hall de la
préfecture
de 8h15 à 12h

MULHOUSE
hall de la sous-préfecture
lundi, mardi et jeudi
8h15 - 11h15 et
13h15-15h30
Mercredi et vendredi
8h15 - 11h15

Pour tout renseignement
constituer votre dossier
ants.gouv.fr - Immatriculation
(rubrique questions fréquentes)
service-public.fr

ou en est votre dossier
consultez votre compte personnel
sur ants.gouv.fr
ou
contactez le 34 00 (0,06 cts/mn)

Démarches en ligne

Depuis le 6 novembre dernier, le Ministère de l'Intérieur a généralisé, au plan national, la réalisation des démarches en ligne pour les demandes relatives aux permis de conduire et à l'immatriculation des véhicules.

L'ensemble des démarches peut être réalisé sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés :

ants.gouv.fr

Téléthon 2017

Les différentes actions menées à Sierentz pour le Téléthon ont permis de récolter une somme totale de **3 490,40 €**.

Voici le détail des bénéfices :

- Tournoi de Skat : **1 811,40 €**
- Vente de gadgets : **861,18 €** réalisés par les Associations et le Conseil Municipal des Enfants
- Dons Associations (Wushu de l'Est, Sierentz Tir Sportif) : **240 €**
- Dons (urnes) : **223 €**
- Repas : **354,82 €**

AFM
TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Un chaleureux merci à tous les participants et donateurs. Merci également aux sapeurs-pompiers qui ont mis leurs locaux à disposition.

Banque alimentaire

La collecte de denrées pour la Banque Alimentaire du Haut-Rhin des 24 et 25 novembre derniers a permis de recueillir 5634 kg à l'Hyper U et 1314 kg au LIDL de Sierentz, grâce à la générosité et au sens du partage de la population de Sierentz et des environs.

Le montant des bénéfices de la Banque Alimentaire au

Un grand
MERCI à
tous les béné-
voles !!



Banques Alimentaires

Marché de Saint Nicolas des 1^{er}, 2 et 3 décembre dernier ainsi que les dons récoltés par chèques et par l'action des enfants du périscolaire, soit la somme de 6 808,85 €, a été intégralement versé à la Banque Alimentaire de Mulhouse.

Merci à tous et aux généreux donateurs et pour les dons en pâtisserie.

En direct du Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants s'est fortement investi lors du dernier Téléthon. Il a, tout au long du marché de Saint Nicolas, vendu des petits gadgets Téléthon et reçu divers dons. Il a ainsi pu récolter une somme de 607 € !

Bravo à eux pour leur investissement !

À la Une

Exposition Sierentz 5040

Il y a 40 ans, les traces de nos très lointains ancêtres sierentzois ont été mises à jour. L'archéologie a révélé la présence de plusieurs maisons datant de la période néolithique, ainsi qu'une importante occupation d'époque romaine, Sierentz étant placée au carrefour de 2 voies romaines d'importance.

5000 ans d'histoire, 40 de recherches archéologiques : voici le thème de l'exposition présentée à la médiathèque La Citadelle jusqu'au mois de janvier. Venez découvrir ce passé fascinant !



DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS n°44 Edition de Sierentz

Le jeudi 07 décembre, Mme Marbach est venue partager avec les enfants une recette de Bredala. En effet, les enfants ont reçu un courrier venu de l'espace, des petits extraterrestres voulaient découvrir nos délicieuses recettes terriennes.



SCHWOWABREDALA

La recette :

250 gr de beurre, 250 gr de sucre, 250 gr d'amandes moulues, 375 gr de farine, 15 gr de cannelle, 1 œuf, zeste et jus de citron, un jaune pour la dorure !

Préparation :

Mélanger le beurre ramolli, le sucre et l'œuf, les amandes moulues, le zeste et le jus de citron, la cannelle puis la farine. Former une pâte lisse, laisser reposer jusqu'au lendemain au frigo. Abaisser ensuite la pâte (sur 3 à 4 mm d'épaisseur) et découper à l'emporte-pièce. Poser les petits gâteaux sur une plaque, dorer au jaune d'œuf et cuire à four chaud... 180 degrés !

Saint Nicolas 2017

Cette année encore les enfants des Barbapapas étaient au rendez-vous sur le marché de Saint Nicolas. Grâce à leurs nombreux bricolages : bougeoirs, cartes, sapins en papier, anges en trombones, ils ont récolté la somme de 350 € au profit de la Banque Alimentaire. La recette a été remise à une bénévole, Fernande Muller, lors d'une soirée au périscolaire. Les enfants ont pu poser différentes questions et ont ainsi appris qu'à Sierentz 36 bénévoles se mobilisent toute l'année et que l'argent des dons sert à acheter des produits frais. Un grand merci à tous les participants.



Par ailleurs, une formidable collecte de jouets a été réalisée au profit des Bébés du Cœur (avec Nicole Ceronni) et de Terre des Hommes.



Sortie à Colmar

Le 1^{er} décembre, les classes de CP de Madame Heitz et de CE1-CE2 de Madame Girot, ont passé la journée à Colmar.

« Nous avons passé la matinée au Musée d'Histoire Naturelle : Nous avons participé à une animation sur « Les dents des animaux et leur régime alimentaire ». Nous avons visité l'exposition temporaire « La nature trompe son monde » où nous avons cherché des insectes cachés dans les feuillages... Nous avons observé des animaux empaillés. Il fallait retrouver les animaux qu'on nous montrait en photo.

Ensuite, le bus nous a emmenés à la patinoire où nous avons d'abord pique-niqué.

L'après-midi, nous avons assisté à un magnifique spectacle sur glace :

« Le retour de Mary Poppins ».

Résumé : Jane et son frère Michaël Banks sont seuls pour Noël : leurs parents « n'ont pas le temps ». Ils vont faire voler un avion qu'ils ont eu en cadeau, dans le parc voisin. Mais soudain une ombre se dessine dans le ciel : c'est Mary Poppins !

Elle entraîne les deux enfants, dans de folles aventures, sur glace. Des tableaux féériques vont s'enchaîner : un numéro de cirque, un jeu d'échecs vivant, une parade du nouvel an chinois, la rencontre de chats de gouttière, le show des ramoneurs sur les toits, le bal dansant des étoiles.



Spectacle musical

Dans le cadre de notre projet autour des Musiciens de Brême, tous les enfants de l'école maternelle ont eu la chance d'assister à un spectacle musical offert par la Commune : « Julien et les copains du Monde ».

Julien et ses amis sont en pleine répétition pour leur concert. La fée Mélodie veut les aider, mais elle transforme par erreur leurs instruments de musique en instruments inconnus. Commence alors un fabuleux voyage à travers le monde à la découverte de nouvelles sonorités. Le concert de ce soir aura-t-il lieu ?

Objectifs pédagogiques :

- Des rencontres avec plusieurs enfants vivant dans des pays lointains et de culture différente ;
- Une initiation à la diversité musicale ;
- Un éveil au respect des différences.



Après le Marché de Saint Nicolas



L'édition 2017 du Marché de Saint Nicolas a, une nouvelle fois, connu **une très belle fréquentation**.

Un succès dû en grande partie au cachet que veille à garder cette manifestation ainsi qu'à la diversité et la qualité des produits présentés..

Le Marché, c'est aussi beaucoup de générosité :

- La vente des Bredala et les droits de place des cabanons ont permis de recueillir une somme de **5 355 €**, qui sera reversée à un ou plusieurs organismes caritatifs du secteur (non connus à ce jour).
- Un grand merci à toutes les personnes qui ont offert de leur temps et apporté leur contribution à la confection des Bredala.
Et, bien sûr, un grand merci à toutes les personnes qui les ont achetés. Pas moins de 117 kg de Bredala ont été vendus, dont 53 kg ont été confectionnés par le groupe des « Dames Bredala » !
- De nombreux jouets ont été récoltés, dans le cadre des actions organisées par Lion's Club. Un grand merci aux enfants et aux parents ayant fait ces dons.



Mille mercis à tous ceux et celles qui se sont dévoués pour organiser ce marché :

- les employés communaux avec, à leur tête, Joseph Haaby
- Saint Nicolas et son Père Fouettard
- toute l'équipe des « Bricoleurs »
- l'Association des Commerçants et Artisans de Sierentz pour les friandises distribuées durant ces deux jours ; ce ne sont pas moins de 500 manalas qui ont été distribués au courant du week-end, complétés de 15 kg de mandarines, et 10 kg de papillotes !
- l'ânier, Monsieur Goepfert de Landser
- la commission communale « Marché » avec, à sa tête, Aimé François.

Merci également à vous tous qui avez arpenté les allées du marché, parlé de cette manifestation autour de vous et contribué à ce succès d'année en année...



Le Marché a été ponctué de 2 prestations musicales de grande qualité :

- ① : Samedi, l'ensemble vocal du Chœur d'Hommes du Rhin de Village-Neuf a enchanté l'auditoire.
- ② : Dimanche, pour son traditionnel concert de la Saint-Nicolas, la Musique Municipale « Concordia » a une nouvelle fois fait preuve de son grand savoir-faire musical en livrant, sous la direction de son chef Nicolas Jarrige, une prestation magistrale alternant les œuvres françaises et classiques (Berlioz, Rossini) à un répertoire plus contemporain (musiques de films, etc).
Le public, nombreux et conquis, n'a pas ménagé ses applaudissements !





Concours de Bredala amateur du 02 décembre 2017

18 pâtissiers amateurs ont participé à la troisième édition du concours de Bredala organisé dans le cadre des festivités du marché de Saint Nicolas.

Ils ont été départagés par 4 jurés professionnels sur 2 critères : la qualité gustative et la qualité visuelle des Bredala.

Et cette année, les Sierentzoises sont à l'honneur car elles occupent deux des trois places du podium.



Membres du Jury :

Hervé Schueller – Pâtisserie Schueller

Lionel Zussy - Pâtisserie Zussy

Laurent Arbeit - Winstub « A Côté »

Guillaume Belliard - Restaurant « Chez Guillaume »

Gagnants :

Bredala d'or : Adeline ENDE - Sierentz

Bredala d'argent : Jennifer GRUND - Sierentz

Bredala de bronze : Françoise JUD - Oberlarg

La recette du Bredala d'or d'Adeline ENDE



ETOILES A LA CANNELLE (Zimmersterne)

Ingrédients

550g d'amandes moulues, 500g de sucre en poudre, 4 blancs d'œufs, 30g de cannelle, 2 cuillère à soupe de kirsch.

Préparation

- 1 - Battre les blancs en neige ferme. Ajouter peu à peu le sucre, tout en continuant de battre encore quelques minutes. Prélever une tasse de cette neige qui servira pour le glaçage.
- 2 - Incorporer ensuite les amandes, la cannelle et le kirsch. Ramener en boule.
- 3 - Abaisser la pâte sur 1 cm d'épaisseur sur un plan de travail saupoudré de sucre en poudre. Découper à l'emporte-pièce en forme d'étoiles, en trempant souvent la forme dans l'eau froide afin d'éviter de coller.
- 4 - Dresser sur une tôle beurrée garnie de papier sulfurisé et glacer avec la neige réservée à cet effet.
- 5 - Laisser sécher pendant 12 heures dans un endroit chaud.
- 6 - Faire cuire dans un four préchauffé pendant 5 minutes à 240°.

Bonne dégustation !



Spectacle de « Nouvelle Année » du Dance Center

Le 14 janvier à 16h et 18h à la salle L'AGORA de Sierentz

Nombre de places limitées

Le spectacle de 18h est complet. Il reste quelques places pour celui de 16h.

La recette sera reversée au profit des élèves pour organiser leur prochain week-end spectacle/découverte.

Renseignements et réservations : Yvonick Cueff au 06 87 23 48 24



14 janvier
à 16h & 18h



Ciné Sierentz

Prochaine séance **le mardi 16 janvier à 20 h**

Séance à la Salle des Fêtes de Sierentz

Jean-Gabriel a décidé d'emmener toute sa petite famille passer les fêtes à la montagne pour Noël. Et cette fois, tout devrait bien se passer. C'est sans compter sur sa mère qui débarque des Antilles, ses enfants qui n'ont pas envie de partir, Jojo qui lui confie son Hummer et sa femme qui lui annonce qu'elle doit s'occuper de son père qu'elle n'a pas revu depuis qu'elle a fait le choix d'épouser Jean-Gabriel. Mais pour Jean-Gabriel, la famille c'est sacré et Noël aussi !



Réception du Nouvel an

L'ensemble de la population est convié à la Réception du Nouvel An le 18 janvier prochain à 18 h 30 à L'AGORA. Pour faciliter l'organisation, il est demandé aux personnes intéressées de venir retirer une invitation à l'accueil de la Mairie.



Thé dansant

Prochaine date : le 24 janvier

A partir de 14 h à la Salle des Fêtes de Sierentz.

Thème : Nouvelle Année

Verre de l'amitié offert !



Repas pot-au-feu

Le Football Club de Sierentz vous propose son repas Pot au Feu - Dessert et Café

le **dimanche 04 février à 12 h**

au Club House à Sierentz.

Participation : - adultes 16 €

- enfants (-13 ans) 8 €

Renseignements et réservations :

Erwin Bohrer au **03 89 81 51 56** ou **06 12 13 06 70**

Date limite d'inscription : 31 janvier



Théâtre

Pour la saison 2018, la Musique Municipale de Sierentz programme une nouvelle pièce de théâtre dialectal en 4 actes, écrite par Marc ILTIS, titrée :

« **Bi uns uff dr Mairie** »

Séances à la salle des Fêtes de Sierentz

Janvier

- Vendredi 26 janvier à 20 h 15
- Samedis 20 et 27 janvier à 20 h 15

Février

- Vendredi 16 février à 20 h 15
- Samedis 3 et 17 février à 20 h 15
- Dimanche 4 février à 15 h 00

Vente des billets à la Salle de Musique (Ancien Tribunal de Sierentz)

- Mercredis 10 janvier - 24 janvier - 31 janvier - 7 février de 19 h à 20 h
- Vendredis 12 janvier - 19 janvier de 19 h à 20 h

Prix de la place : 9 euros

Téléphone en salle de musique, uniquement pendant les heures de vente : 03 89 81 62 80

THEATRE

Après-Ski Fascht

conours du plus beau bonnet

Agora Sierentz

10 février 2018
19h00

DJ TOM
DJ BLACK BULL

Après-Ski

BOISSONS ET RESTAURATION SUR PLACE

Entrée : 7 €
Prévente ou personne déguisée : 5 € et une boisson offerte

INSCRIPTION : hbc.sierentz@gmail.com

Cav'Conc scène ouverte

Entrée libre
Renseignements :
Juan au **03 89 81 51 11**
animation@mairie-sierentz.fr

Prochain Cav'Conc :
Vendredi 26 janvier à 20 h 30
au caveau de la Bascule



L'année 2017 en quelques images

Bâtiments

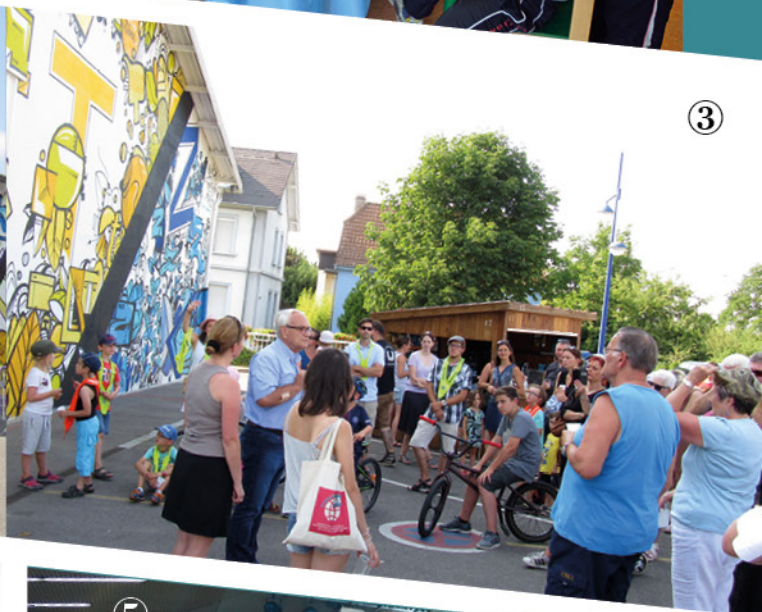
- ① Mise en place d'éléments modulaires pour l'extension de la cantine périscolaire (site 2)
- ② Acquisition du site Issner et aménagement des nouveaux ateliers municipaux



- ③ Rénovation partielle de l'ancien bâtiment du tennis couvert en salle polyvalente de sport
- ④ Démarrage des travaux de construction du groupe scolaire « maternelle »
- ⑤ Incendie de la grande salle omnisports du Complexe sportif

Manifestations

- ① Journée Citoyenne à Sierentz (20 mai)
- ② ③ Réalisation d'une fresque « Un graffiti à Sierentz »
- ④ Siéroulette (14 mai)
- ⑤ Exposition des artistes amateurs du Pays de Sierentz (14-15 octobre)



Et toujours...

des manifestations tout au long de l'année :
Cav'conc au caveau de la Bascule, marché aux fleurs (06 mai), Grand Cav'Conc (02 juin), Fête de la Musique (24 juin), soirée Tricolore (13 juillet), concours des maisons fleuries, soirée Jazz (11 août), marché de Saint Nicolas (1^{er}, 2 et 3 décembre), concours de Bredala Amateur, invitation des Anciens au repas de Noël.

Sierentz demain...

- Exposition IBA Basel « Sierentz à l'horizon 2030-2050 » (du 09 au 25 novembre)



AGENDA

Janvier

- | | | |
|----|------------------------------|--------------------|
| 14 | Spectacle du Dance Center | page 12 |
| 16 | Cinéma | page 12 |
| 24 | Thé dansant | page 12 |
| 26 | Cav'Conc
Théâtre alsacien | page 13
page 13 |

Février

- | | | |
|----|--|--------------------|
| 04 | Repas Pot-au-feu – Football Club Sierentz | page 13 |
| 10 | Après-ski Fascht – Handball Club
Théâtre alsacien | page 13
page 13 |



Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ · Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52
mairie@mairie-sierentz.fr · www.mairie-sierentz.fr

Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Jean-Marie Belliard. Dépôt légal : janvier 2018.

Conception et rédaction : Commission Information et Communication. Réalisation graphique : www.rhenus-communication.fr

Impression : Alsagaphic, Rixheim. Crédits photos : Mairie de Sierentz, Paul-Bernard Munch, Cabinet d'architecture SD Muller, documents remis.

